



A TOUS PNC TO



NOVEMBRE 2015

**Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial**

BS.15-10-066-TO

SNPNC 1-0 BINOME PRÉAVIS SUSPENDU POUR 3 SEMAINES.

**Chers adhérents,
Chers collègues,**

Nous avons été présents tout le weekend, dans les locaux de Transavia et nous vous remercions du soutien que vous nous avez apporté dans le combat que nous menons pour défendre tous les salaires des pnc (CDI, CDS, Intérimaires).

Vous avez été exceptionnels car vous avez réussi à faire douter, non seulement le SNP-NaC mais aussi la Direction qui, à juste titre, a pris peur de la grogne de ses PNC.

Nous avons choisi la date du 07 et 08 novembre à cause du calendrier imposé par les deux parties et la possible signature de cet infâme accord “contribution à l’amélioration des performances économiques de Transavia France”.

Nous savions que cette date ne respectait pas la clause de “veille sociale”, qui impose aux partenaires sociaux un délai de trois semaines de négociation avant une grève. C’est, cependant, un risque que vos délégués avaient décidé de prendre au vu des enjeux économiques qui allaient nous être imposés.

Aujourd'hui, à la veille de la réunion avec la Direction concernant cet accord, nous ne pouvons croire que le SNPNaC remette en cause sa consultation et signerait dans le dos de ses adhérents.

La quasi-totalité des PNC souhaite sauver la rémunération. Nous n’accompagnerons jamais un accord de réduction des coûts déjà réduits.

RESTONS MOBILISES, LE PROJET N’EST PAS ENTERRÉ !

**Isabelle Avis 06 60 74 90 12,
Déléguée syndicale**

**Benoît Lassalle 06 62 23 17 30,
Délégué du personnel titulaire, Représentant Syndical au CHSCT**

**Stéphanie Pieri 06 72 11 23 70,
Déléguée du personnel suppléante, Représentante Syndicale au CE**

**Grégoire Comte Jacta 06 86 24 65 62 ,
Délégué titulaire au CE**